

Le tri sur la déchèterie de Ganges

Pourquoi accentuer le tri des encombrants ? Les encombrants sont des déchets résiduels, c'est-à-dire non valorisables dans les conditions économiques actuelles. Ils sont donc enfouis ou incinérés.

Beaucoup de déchets mis dans les encombrants sont recyclables ou doivent suivre une autre filière de traitement : cela représente donc une perte d'argent car les déchets recyclables coûtent moins chers que les déchets non recyclables. Cela coûte aussi à l'environnement, car on enfouit des déchets qui pourraient ne pas l'être.

| Quoi et où | Je mets | Je ne mets pas | Ce que cela devient |
|---|---|---|--|
| Ampoules et tubes fluorescents → donner au gardien | Ampoules basse consommation, néons | Ampoules à filament → encombrants | Récupérés par Recylum et recyclage des différentes matières |
| Batteries → dans bac | Batteries de voiture, de clôture électrique, ... | | Démantèlement, recyclage de la partie recyclable et traitement de la partie non recyclable |
| Bidons en plastique → dans petite benne sur le quai | Bidons de combustible, de produits d'entretien | Pas si déchet dangereux : acide, soude, ... | recyclage |
| Bois → dans grosse benne | Meubles, palettes, cagettes, planches (de coffrage ou autre), ... | | Recyclage en plaquettes d'aggloméré |
| Capsules de café → dans bac marron sur le quai | Capsules en aluminium, avec le marc de café dedans | Capsules autres qu'en aluminium | Café et aluminium recyclés |
| Cartons → dans grosse benne | Tous les cartons bruns bien vidés | | St Hippolyte du Fort et recyclage en carton |
| Cartouches d'impression → donner au gardien | Toners et cartouches d'encre | | Récupérées par Collector et recyclage |

| | | | |
|---|--|---|---|
| Déchets diffus spécifiques (ou déchets dangereux ou déchets toxiques) → dans armoire à toxiques | <ul style="list-style-type: none"> - acides et bases (déboucheur de canalisation, détartrant, ...) - produits phytosanitaires (pesticides et engrais de jardin) → si agricoles, voir avec ADIVALOR ; - solvants (diluants, alcool à brûler, antigel, ...) - pâteux (peinture, vernis, colle, filtre à huile ou à gasoil, ...) - radiographies | <ul style="list-style-type: none"> - DASRI (déchets d'activité de soins à risque infectieux) : seringues, aiguilles, ... → s'adresser à la pharmacie ; - Médicaments → s'adresser à la pharmacie - Déchets explosifs : bouteilles de gaz, extincteurs, matériel de pyrotechnie, armes, munitions, bombes, ... → l'utilisateur doit contacter gendarmerie, police ou préfecture - Déchets radioactifs → l'utilisateur doit contacter gendarmerie, police ou préfecture | Incinération dans des structures de traitement adaptées pour éviter tout risque de pollution. |
| DEEE → donner au gardien | <ul style="list-style-type: none"> - GEM F - GEM HF - PAM - Ecrans | | recyclage |
| Emballages → dans grosse benne ou dans bacs sur le quai | Tout ce qui va dans le jaune | | Centre de tri d'Alès et recyclage |
| Ferraille → dans grosse benne | Tout objet en métal, les gros cumulus | - DEEE (four, lave-vaisselle, ...) | Ferraille refondue et recyclée |
| Gravats (ou déchets inertes) → dans grosse benne | Ciment, parpaings, briques, pierres, terre, ... | <ul style="list-style-type: none"> - Plâtre ; - Amiante lié → usager doit contacter ATO | Stockage dans une ISDI (installation de stockage des déchets inertes) à Montdardier |
| Huile de friture → vider dans cuve sur le quai | | | Récupérées par Sud Environnement et recyclage en biocarburant |
| Huile de vidange et bidons → vider dans cuve sur le quai | | | incinération |
| Piles et accumulateurs → donner au gardien | Piles boutons, carrés, ... | | recyclage |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Pneus → donner au gardien | Pneus de véhicules légers | Pneus de tracteur, de camions, de deux roues | Récupérés par Aliapur et recyclage en pelouse synthétique pour terrain de foot ou sol amortissant pour terrain de jeux |
| Polystyrène expansé → petite benne sur le quai | Polystyrène de calage non souillé (emballages d'électroménagers, ...) | Barquettes Petites boules de calage | St Hippolyte du Fort et recyclage en isolant ou en encadrement |
| Textiles → colonne sur le quai | Textiles en bon état ou usés | Textiles tâchés avec de la peinture, de l'huile | 1er juillet 2013 : St Hippolyte du Fort puis récupération par entreprise Le Relais et recyclage |
| Tout venant (ou encombrants) → dans grosse benne | Tout ce qui ne peut pas être recyclé : - jouets ne fonctionnant pas à piles ; - laine de verre ; - textiles souillés et impossible à nettoyer → si ce n'est pas le cas, borne à textiles, même s'ils sont troués ; - matelas et meubles autres qu'en bois ; - films plastiques des particuliers → si agricoles, voir avec ADIVALOR ; - ampoules à filament | Tout ce qui peut être valorisé ou qui suit une autre filière : - bois ; - textiles en bon état ou troués ; - jouets fonctionnant avec des piles ; - déchets dangereux (filtres à huiles, piles, ...) - meubles en bois ; - bidons en plastique → benne prévue à cet effet ; - cartons : vider le contenu en le triant et mettre le carton où il faut - polystyrène ; - pneus ; - recyclables secs (jaune) ; - cadavres d'animaux → l'utilisateur doit contacter gendarmerie, police ou préfecture | Incinération ou stockage |
| Végétaux → dans grosse benne | Tontes, tailles de haie, fleurs fanées, ... | - Plastique ; - Planches de bois, ... | Compostage à Moulès et Baucels |
| Verre → dans colonne sur le quai | Tout ce qui va dans le verre | | Verrerie de Vergèze pour recyclage |